

France-Marseille: Urban planning services**OJ S 159/2016 19/08/2016****Contract award notice****Services****Legal Basis:**

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Communauté urbaine MPM

Postal address: Les Docks — Atrium 10.7 — 10 place de la Joliette — BP 48014

Town: Marseille

NUTS code: FR824 Bouches-du-Rhône

Postal code: 13567

Country: France

Contact person: Direction des achats et de la commande publique à l'attention de M. le président de la Métropole Aix-Marseille-Provence

E-mail: marches@marseille-provence.fr

Telephone: +33 491999900

Fax: +33 491997196

Internet address(es):Main address: <http://www.marseille-provence.com>Address of the buyer profile: <http://www.marchespublics.marseille-provence.com>**I.4. Type of the contracting authority**

Regional or local authority

I.5. Main activity

General public services

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement**II.1.1. Title**

Mission d'accompagnement et d'évaluation environnementale dans le cadre de l'élaboration du PLUI.

Reference number: 2015/122

II.1.2. Main CPV code

71410000 Urban planning services

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

Appel d'offres ouvert passé conformément aux articles 33 et 57 à 59 du code des marchés publics, bon de commande au sens de l'article 77 du CMP, conclu avec un opérateur économique et exécuté au fur et à mesure de l'émission des bons de commande sans négociation ni remise

en concurrence. À compter du 1.1.2016, la métropole Aix-Marseille Provence s'est substituée de plein droit à la CUMPM.

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.1.7. Total value of the procurement

Value excluding VAT: 176 940,00 EUR

II.2. Description

II.2.2. Additional CPV code(s)

71410000 Urban planning services

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FR824 Bouches-du-Rhône

II.2.4. Description of the procurement

Mission d'accompagnement et d'évaluation environnementale dans le cadre de l'élaboration du conseil de territoire Marseille Provence Métropole.

II.2.5. Award criteria

Quality criterion - Name: Valeur technique / Weighting: 60 %

Cost criterion - Name: Prix / Weighting: 40 %

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

II.2.14. Additional information

Consultation possible à l'adresse: MAMP — DACP — immeuble Le Sextant — 1er étage — 44 bd de Dunkerque — 13002 Marseille — Tél. 0491997347 — Télécopieur: 0491997196 du lundi au vendredi (sauf jours fériés): de 9:00 à 12:30 et de 13:30 à 16:30 sur RDV ou sur demande préalable par LRAR ou par télécopieur à:
MAMP — DACP — Les Docks — Atrium 10.7 — BP 48014 — 13567 Marseille Cedex 02.

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.1. Previous publication concerning this procedure

Notice number in the OJ S: [2015/S 166-303120](#)

IV.2.8. Information about termination of dynamic purchasing system

IV.2.9. Information about termination of call for competition in the form of a prior information notice

Section V: Award of contract

Contract No: T16-008

Title:

Mission d'accompagnement et d'évaluation environnementale dans le cadre de l'élaboration du conseil de territoire de Marseille Provence Métropole

A contract/lot is awarded: yes

V.2. Award of contract

V.2.1. Date of conclusion of the contract

18/05/2016

V.2.2. Information about tenders

Number of tenders received: 7

Number of tenders received by electronic means: 5

The contract has been awarded to a group of economic operators: yes

V.2.3. Name and address of the contractor

Official name: Ecovia

Town: Aix-en-Provence

NUTS code: FR824 Bouches-du-Rhône

Country: France

The contractor is an SME: no

V.2.3. Name and address of the contractor

Official name: Biovid

Town: Aix-en-Provence

NUTS code: FR824 Bouches-du-Rhône

Country: France

The contractor is an SME: no

V.2.4. Information on value of the contract/lot

Total value of the contract/lot: 198 450,00 EUR

V.2.5. Information about subcontracting

The contract is likely to be subcontractedValue or proportion likely to be subcontracted to third partiesValue excluding VAT: 23 400,00 EUR

Section VI: Complementary information

VI.3. Additional information

Le TA Marseille peut exercer une mission de conciliation conformément à l'art L. 211-4 code justice administrative — pour les différents liés exclusivement à l'exécution du marché: CIRAL (art. 127 du CMP): préfecture de région bd Paul Peytral — 13282 Marseille Cedex 20 — Tél. 0484354000 — <http://www.paca.pref.gouv.fr>

Délais d'introduction des recours:

- un recours gracieux: dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou de la notification de la décision contestée. Ce recours interrompt le cours du délai contentieux qui n'est susceptible que d'une seule prorogation,
- un recours pour excès de pouvoir: dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision ou de l'acte contesté. Pour le concurrent évincé le recours pour excès de pouvoir n'est plus ouvert à compter de la conclusion du contrat (art. R. 421-1 du code de justice administrative).

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Marseille

Postal address: 22-24 rue Breteuil

Town: Marseille Cedex 06

Postal code: 13281

Country: France

VI.4.3. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures:

Introduction de recours

Précisions concernant les délais d'introduction de recours:

- un recours en référé contractuel: art. L. 551.13 du code de justice administrative au plus tard le 31ème jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification mentionnées à l'alinéa qui précède, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. Toutefois ce recours n'est pas ouvert au demandeur ayant fait usage du recours prévu à l'article L. 551-1 dès lors que le pouvoir adjudicateur a respecté la suspension prévue à l'article L. 551-4 et s'est conformé à la décision juridictionnelle rendue sur ce recours,
 - un référé suspension: avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat (application de l'art. L. 521-1 du code de justice administrative),
 - (Conseil d'État, Ass., 4.4.2014, «Département de Tarn-et-Garonne», n° 358994).
- Tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge du contrat un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles. Ce recours doit être exercé, y compris si le contrat contesté est relatif à des travaux publics, dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. À partir de la conclusion du contrat, ces tiers auquel ce recours est ouvert ne sont plus recevables à demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes préalables qui en sont détachables.

VI.5. Date of dispatch of this notice

17/08/2016